

I

ΜΥΣΤΑΓΩΓΙΑ ΠΡΩΤΗ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΝΕΟΦΩΤΙΣΤΟΥΣ

Καὶ ἀνάγνωσις ἐκ τῆς Πέτρου ἐπιστολῆς ἀ' καθολικῆς, ἀπὸ τοῦ· Νήψατε, γρηγορήσατε, ἕως τέλους τῆς ἐπιστολῆς^α· τοῦ αὐτοῦ Κυρίλλου καὶ Ἰωάννου ἐπισκόπου.

1065 A 1. Ἐπόθουν ὑμῖν καὶ πάλαι, ὧ γνήσια καὶ ἐπιπόθητα τῆς Ἐκκλησίας τέκνα, περὶ τῶν πνευματικῶν τούτων καὶ ἐπουρανίων διαλεχθῆναι μυστηρίων. Ἄλλ' ἐπειδὴ σαφῶς ἠπιστάμην ὄψιν ἀκοῆς πολλῶ πιστοτέραν εἶναι, ἀνέμενον τὸν παρόντα 5 καιρόν, ὅπως εὐπροσαγωγότερους ὑμᾶς περὶ τῶν λεγομένων

Μυσταγωγία Α' Ἰωάννου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων· καὶ ἀνάγνωσις ἐκ τῆς Πέτρου ἀ' καθολικῆς ἐπιστολῆς, εἰς τὸ Νήψατε, γρηγορήσατε· ὅτι ὁ ἀντίδικος ὑμῶν διάβολος· ἕως τῶ δὲ Θεῶ τὸ κράτος καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων· ἀμήν Α' Μυσταγωγία πρώτη πρὸς τοὺς νεοφωτιστοὺς καὶ ἀνάγνωσις Πέτρου ἐπιστολῆς πρώτης καθολικῆς, ἀπὸ τοῦ, Νήψατε, γρηγορήσατε, ἕως τοῦ τέλους τῆς ἐπιστολῆς D.

1 1-13 Ἐπόθουν... βαπτίσμα- om. B || 1 καὶ πάλαι om. γ || πάλαι : πάλιν H || 3 ἐπειδὴ : ἐπεὶ A (ἐπεὶ scr., at ἐπειδὴ corr. alt. m. F) || 3-4 ἠπιστάμην : scr. A ἐπιστάμην cet. codd. || 5 ὅπως : ἵνα HI

a. I Pierre, 5, 8-11.

1. D'après le titre du *Monacensis* 394, la lecture s'arrêtait à la fin du verset 11 : « A Lui (A Dieu) la puissance et la gloire dans les siècles des siècles. Amen. » Autrement dit, on ne lisait pas les salutations finales de l'Épître (5, 12-14), ce qui paraît en effet très vraisemblable.

2. Les titres de chaque Catéchèse varient avec les familles de manuscrits : α, β, γ. Les divergences entre les manuscrits d'une même famille sont infimes, et ne paraissent être que des omissions ou mauvaises lectures; elles ne méritent guère d'être retenues. Nous nous contentons donc d'indiquer pour chaque Catéchèse le titre propre à chacune des trois familles, d'après les manuscrits : A pour la famille α; D pour la famille β;

PREMIÈRE CATÉCHÈSE MYSTAGOGIQUE

RENONCIATIONS ET PROFESSION BAPTISMALE

Première catéchèse mystagogique aux nouveaux-baptisés, et lecture de la première Épître catholique de Pierre, depuis « Soyez sobres, veillez », jusqu'à la fin de l'épître^α 1, du même Cyrille et de l'évêque Jean 2.

Le but de ces Catéchèses.

1. Je désirais depuis longtemps, enfants authentiques et tant désirés de l'Église, vous entretenir de ces spirituels et célestes mystères. Mais parce que je savais fort bien qu'on se fie beaucoup mieux à la vue qu'à l'ouïe 3, j'attendais l'occasion présente 4, afin de vous trouver, après cette grande

K pour la famille γ. Conformément au principe que nous avons suivi pour l'établissement du texte, nous adoptons le titre qui se rencontre dans deux des familles plutôt que celui qui ne se trouve que dans une seule. Or les titres de γ sont presque toujours identiques soit à ceux de α soit à ceux de β; ils nous semblent présenter la formule sans doute la mieux attestée. Aussi les plaçons-nous au début du texte de chaque Catéchèse : et nous donnons dans l'apparat critique celui des deux autres familles. Le fait que dans le titre de la 1^{re} Catéchèse la famille γ (pour laquelle nous avons opté) introduit les noms de Cyrille et de Jean ne signifie nullement que, par là, nous tranchons la question délicate de l'authenticité; sur ce point, cf. *Introd.*, p. 18-40.

3. On trouve une idée à peu près semblable chez saint Ambroise, *Myst.*, 2 (SC 25 bis, 1961, p. 156). Voir encore *Introd.*, *Note compl.*, p. 73.

4. Sur le temps et le lieu des catéchèses dites « mystagogiques », adressées à Jérusalem à ceux qui viennent de recevoir le baptême, cf. *Peregrinatio Aethiopiae*, 47 (SC 21, p. 260), et notre *Introd.*, p. 16 et note 2.

ἐκ ταύτης λαβὼν τῆς ἐσπέρας εἰς τὸν φωτεινότερον καὶ εὐωδέστερον λειμῶνα τοῦδε τοῦ παραδείσου χειραγωγήσω. Ἄλλως δὲ καὶ χωρητικοὶ τῶν θειοτέρων κατέστητε μυστηρίων, τοῦ θεοῦ καὶ ζωοποιοῦ βαπτίσματος. Ἐπεὶ τοίνυν
10 λοιπὸν τῶν ἐντελεστέρων δεῖ μαθημάτων παρατιθέναι
1068 A τράπεζαν, φέρε ταῦτα ὑμᾶς ἀκριβῶς παιδεύσωμεν, ἵνα εἰδῆτε τὴν ἔμφασιν τὴν πρὸς ὑμῶν κατ' ἐκείνην γενομένην τοῦ βαπτίσματος τὴν ἐσπέραν.

2. Εἰσῆιτε πρῶτον εἰς τὸν προαύλιον τοῦ βαπτίσματος οἶκον, καὶ πρὸς τὰς δυσμὰς ἐστῶτες ἠκούετε καὶ προσετάττεσθε ἐκτείνειν τὴν χεῖρα, καὶ ὡς παρόντι ἀπετάττεσθε τῷ Σατανᾷ. Χρὴ δὲ τοῦτο ὑμᾶς εἰδέναι, ὅτι ἐν παλαιᾷ ἱστορίᾳ οὗτος
5 κεῖται ὁ τύπος. Ὅτε γὰρ Φαραώ, ὁ πικρότατος καὶ ὠμότατος τύραννος, κατέθλιξε τῶν Ἑβραίων τὸν ἐλεύθερον καὶ εὐγενῆ

6 ταύτης : αὐτῆς A || λαβὼν : λάβοιμι A || ἐσπέρας : πείρας β || 6-7 τὸν φωτεινότερον... χειραγωγήσω : τὴν τούτων συγκατάθεσιν A || 7 λειμῶνα : λιμένα γ DF || 9 τοῦ om. γ DFHI || βαπτίσματος : ἀξιωθέντες add. HI || 10 τῶν om. γ || ἐντελεστέρων : ὑμῖν add. A || δεῖ om. HI || 10-11 παρατιθέναι τράπεζαν om. A || 11 ὑμᾶς : ὑμῖν KM (ὑμῖν scr., at ὑμᾶς corr. mg. L) || 12 ἔμφασιν : ἐφ' ἔπασιν A || ὑμῶν : ὑμᾶς γ HI

2 1 τὸν : τὸ BCDPM || τοῦ : ἀγίου add. α || βαπτίσματος : βαπτιστηρίου γ B || 2 ἐστῶτες : ἐστήκειτε α || ἠκούετε : ἠκούσατε γ δὲ add. B || προσετάττεσθε : προετάτ. KL προστάτ. M || 2-3 προσετάττεσθε... παρόντι om. B || 3 ἐκτείνειν τὴν χεῖρα : τὴν χ. τέλειν A || τὴν χεῖρα : τὰς χεῖρας HI || 4 οὗτος : οὕτως BI || 5 πικρότατος : πικρὸς α || καὶ ὠμότατος om. C || ὠμότατος : ὠμός α || 6 τῶν Ἑβραίων : τὸν Ἑβραίων K (scr., at τῶν Ἑβραίων sup. scr. L) || καὶ εὐγενῆ om. C

1. Cette traduction se justifie par la suppression du mot ἀξιωθέντες, mal attesté dans la tradition manuscrite.

2. La fin de cette catéchèse (§ 11, l. 1, p. 102) mentionnera à nouveau, en l'appelant alors ὁ ἐξώτερος οἶκος, ce προαύλιον, précisément extérieur au baptistère, et où avait lieu la renonciation. On retrouve ce vestibule du baptême, appelé « pronaus » au baptistère du Latran. (Sur ce point, J. Quasten, *Florilegium Patristicum*, fasc. VII : *Monumenta eucharistica et liturgica vetustissima*, Bonn 1935, pars II, p. 72, n. 1, renvoie à F. J. Dölgen, *Die Sonne der Gerechtigkeit und der Schwarze LF 2*, Münster 1918, p. 31; G. B. Giovenale, *Il battistero Lateranense, Studi di antichità cris-*

soirée, plus à même de saisir ce qu'on vous dit, et de vous conduire par la main dans la prairie lumineuse et embaumée de ce paradis. Et d'ailleurs, vous avez été constitués en état de comprendre les mystères plus divins, qui concernent le divin et vivifiant baptême¹. Puisque donc désormais il faut dresser la table des enseignements de l'initiation parfaite, eh bien! laissez-nous vous donner cette instruction exacte, afin que vous sachiez le sens de ce qui s'est passé pour vous en cette soirée baptismale.

2. Vous êtes entrés d'abord dans le vestibule du baptême²; debout, tournés vers l'occident, vous avez écouté, et vous avez reçu l'ordre d'étendre la main et, comme s'il était présent, vous avez renoncé à Satan³. Or, il faut que vous sachiez que dans l'ancienne Histoire cela est contenu en figure. Quand, en effet, le Pharaon, ce tyran si dur et si inhumain, écrasait le peuple libre et noble des Hébreux,

tiana I, Roma 1929, p. 117-127.) A Milan, la renonciation avait lieu dans le baptistère même, et non dans le vestibule (cf. AMBROISE, *Myst.*, 5, 7, *op. cit.*, p. 158); seule la cérémonie de l'apertio, où l'évêque touchait les oreilles et les narines des catéchumènes, avait lieu en dehors du baptistère (cf. *Sacr.* I, 2; *Myst.* 3; *op. cit.*, p. 60, 156 et *Introd.* p. 25-26).

3. Ainsi qu'il ressort de ce texte, la renonciation à Satan est le premier rite de la soirée baptismale. Il se situe le Samedi Saint, comme le dit aussi AMBROISE, *Sacr.*, I, 2 s. (*op. cit.*, p. 60-62); THÉODORE DE MOPSUESTE (*II^e Hom. sur le baptême*, « Homélie Catéchétiques », éd. R. Tonneau, dans *Studi e Testi*, 145, 1961, p. 369 s.) le laisse également entendre, ainsi que JEAN CHRYSOSTOME (*Huit Cat. Bapt.*, Wenger, II, 19, p. 144, et *Introd.*, p. 79). Cependant, dans la Catéchèse III de Papadopoulos-Kerameus (*Varia gr. sacra*, p. 171), Chrysostome dit nettement que la renonciation à Satan avait lieu le Vendredi Saint, à 3 heures de l'après-midi. L'usage de se tourner vers l'Occident n'est pas toujours mentionné explicitement; on trouve cependant des allusions à cette coutume dans le Ps.-DENYS, *De eccles. hierarchia*, II, 6, PG 3, 396 B et AMBROISE, *Myst.*, 7, SC 25 bis, p. 158 (cf. *ibid.*, *Introd.*, p. 27); JÉRÔME le laisse, semble-t-il, également supposer : cf. *In Amos*, Lib. III, c. 6, PL 25, 1068 B. Quant à l'attitude ici décrite des catéchumènes, qui ont la main tendue et se tiennent debout,

λαόν, ὁ Θεὸς ἀπέστειλε τὸν Μωϋσῆν ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ τῆς πονηρᾶς τῶν Αἰγυπτίων δουλείας. Καὶ αἷματι μὲν ἀμνοῦ ἐχρίοντο αἱ φλῖαί, ἵνα φύγη ὁ ὀλοθρευτὴν τοὺς τὸ
 B 10 σημεῖον ἔχοντας τοῦ αἵματος οἴκου^b, παραδόξως δὲ ἠλευθεροῦτο ὁ τῶν Ἑβραίων λαός. Ἐπειδὴ δὲ καὶ ἐλευθερωθέντας κατεδίωξε καὶ παραδόξως εἶδε τὴν θάλασσαν αὐτοῖς τεμνομένην, ὅμως ἐχώρει, ἵχνεσιν ἵχνη συμβάλλων, καὶ παραχρῆμα ὑποβρύχιος ἐγίνετο, καταποντούμενος ἐν θαλάσῃ ἐρυθρᾷ^c.

3. Μετάξῃ μοι λοιπὸν ἀπὸ τῶν παλαιῶν ἐπὶ τὰ νέα, ἀπὸ τοῦ τύπου ἐπὶ τὴν ἀλήθειαν. Ἐκεῖ Μωϋσῆς ἀπὸ τοῦ Θεοῦ εἰς Αἴγυπτον πεμπόμενος, ἐνταῦθα Χριστὸς ἐκ τοῦ Πατρὸς εἰς τὸν κόσμον ἀποστελλόμενος· ἐκεῖ, ἵνα ἐξαγάγῃ λαὸν ἐξ
 5 Αἰγύπτου θλιβόμενον, ὡς Χριστὸς, ἵνα ῥύσῃται τοὺς ἐν τῷ κόσμῳ ὑπὸ τῆς ἁμαρτίας καταποντούμενους· ἐκεῖ αἷμα ἀμνοῦ ὀλοθρευτοῦ ἦν ἀποτρόπαιον, ἐνταῦθα τοῦ Ἄμνοῦ τοῦ ἀμώμου^d Ἰησοῦ Χριστοῦ τὸ αἷμα δαιμόνων καθέστηκε
 C φυγαδευτήριον. Ἐκεῖνος ὁ τύραννος κατεδίωκεν ἕως θαλάσσης
 10 τὸν παλαιὸν ἐκείνον λαόν, καὶ σοὶ ὁ ἴταμός, ὁ ἀναίσχυντος καὶ ἀρχέκακος οὗτος δαίμων ἕως αὐτῶν ἠκολούθει τῶν σωτηρίων ναμάτων. Ἐκεῖνος ὑποβρύχιος ἐν θαλάσῃ γίνεται, καὶ οὗτος ἐν τῷ σωτηρίῳ ὕδατι ἀφανίζεται.

7 αὐτοὺς : αὐτὸν α || 8 δουλείας : πληγῆς γ || καὶ αἷματι μὲν : αἷματι δὲ HI | 10-11 ἠλευθεροῦτο : scr. A ἐλευθ. cet. codd. || 11 δὲ om. β γ || 12 κατεδίωξε : ὁ ἐχθρὸς KM (scr., at κατεδίωξε add. marg. L) εἰδίωξε B || 13 ἵχνεσιν ἵχνη : ἰνο. β || συμβάλλων : συμβάλων ACF ἐμβάλλων KM (scr., at συμβάλλων corr. mg. L) || 14 ἐγίνετο : ἐγένετο BH.

3 2 ἀπὸ : ὑπὸ α || 2-3 ἀπὸ τοῦ Θεοῦ εἰς Αἴγυπτον : [ε. Α. ἀ. τ. θ I || 3-4 ἐνταῦθα. ἐκεῖ om. B || 3 Χριστὸς om. KM (ὁ Χριστὸς adscr. mg. L) || ἐκ : ἀπὸ C || τοῦ om. A || 5 Χριστὸς : οὗτος A οὕτως B || 6 τῷ om. HI || 7 ἀμνοῦ om. HI || 9 φυγαδευτήριον : φυλακτήριον F φυλακτήριον ἢ γούν φυγαδευτήριον HI φευκτήριον D || θαλάσσης : ἐρυθρᾶς add. B || 10 παλαιὸν : πάλαι C || ἐκείνον om. C || ἐκείνον λαόν om. DFHI || σοὶ : σοῦ HI σὺ FK (scr., at σοὶ sup. scr. B) || ὁ ἴταμός om. β || δ² : καὶ α || 11 ἀρχέκακος οὗτος : ἰνο. α || αὐτῶν : σοὶ add. A || 12 Ἐκεῖνος ὑποβρύχιος : ἰνο. A || ἐν θαλάσῃ : θαλασσοῦς CDF || ἐν θαλάσῃ γίνεται : γ. ἐ. θ. HI || γίνεται : γέγονεν γ

Dieu envoya Moïse pour les faire sortir de cette pénible servitude des Égyptiens. Et du sang d'un agneau ils oignirent les portes, afin que l'exterminateur passât les maisons qui porteraient le signe du sang^b, et merveilleusement fut délivré le peuple hébreu. Et quand après leur délivrance le Pharaon les poursuivit et vit la mer s'ouvrir étrangement devant eux, il s'y engagea pourtant et, submergé sur-le-champ, il fut englouti dans la mer Rouge^c.

3. Passe maintenant avec moi des choses anciennes aux choses nouvelles, de la figure à la réalité. Là, Moïse, envoyé par Dieu en Égypte; ici, le Christ, du sein de son Père, envoyé dans le monde. Là, il s'agit de faire sortir d'Égypte le peuple opprimé; ici, le Christ doit délivrer ceux qui dans le monde sont accablés par le péché. Là, le sang de l'agneau détourna l'exterminateur; ici, le sang de l'Agneau immaculé^d, Jésus-Christ, constitue un refuge contre les démons. D'un côté, le tyran poursuivit jusqu'à la mer ce peuple d'autrefois, et dans ton cas le démon effronté, impudent et principe de mal, te suivit jusqu'aux sources mêmes du salut. Le premier fut englouti dans la mer; le second disparaît dans l'eau du salut¹.

b. Cf. Ex., 12, 7.13.22-23. || c. Cf. Ex., 14, 22-30. || d. Cf. I Pierre, 1, 19.

elle n'était pas constante. THÉODORE (II^e Hom. sur le bapt., 2-3, 19; op. cit., p. 367-371, 399) et JEAN CHRYS. (Wenger, II, 18, p. 143; Cat. III, Varia gr. sacra, p. 171) les montrent à genoux et les mains levées vers le ciel.

1. On trouve des passages parallèles sur le sens symbolique du départ d'Égypte, et du passage de la mer Rouge dans ORIGÈNE, In Exodum, Hom. V, 5 (SC 16, p. 145), In Numeros, Hom. XII, 4 (SC 29, p. 254-256), In Lib. Iesu Nave, Hom. XXVI, 2 (SC 71, p. 493-494); JEAN CHRYS. (Wenger, III, 24, p. 165); BASILE, Homilia in Sanctum Baptisma, PG 31, 428 B, et AMBROISE, Myst., 12 (op. cit., p. 162). A ce propos, voir J. DANIELLOU, « Traversée de la mer Rouge et Baptême aux premiers siècles », dans Rech. de Sc. Rel., n° 33, 1946, p. 402-430.

4. Ἄλλ' ὁμῶς ἀκούεις τεταμένη τῆ χειρὶ ὡς πρὸς παρόντα εἰπεῖν « Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ. » Βούλομαι καὶ τίνος
 1069 A ἔνεκεν ἴστασθε πρὸς δυσμὰς εἰπεῖν ἀναγκαῖον γάρ. Ἐπειδὴ τοῦ φαινομένου σκότους τόπος αἱ δυσμαί, ἐκεῖνος δὲ σκότος
 5 τυγγάνων ἐν σκότῳ ἔχει καὶ τὸ κράτος· τούτου χάριν συμβολικῶς πρὸς δυσμὰς ἀποβλέποντες, ἀποτάσσεσθε τῷ σκοτεινῷ ἐκείνῳ καὶ ζοφερῷ ἄρχοντι. Τί οὖν ὑμῶν ἕκαστος ἐστὼς ἔλεγεν; Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ, σοὶ τῷ πονηρῷ καὶ ὠμοτάτῳ τυράννῳ· οὐκέτι σου δέδοικα, λέγων, τὴν ἰσχύν. Κατέλυσε
 10 γὰρ ταύτην ὁ Χριστός, αἱματός μοι καὶ σαρκὸς κοινωνήσας, ἵνα διὰ τούτων τῶν παθημάτων καταργήσῃ θανάτῳ τὸν θάνατον, ὅπως μὴ διὰ παντὸς ἔνοχος γένωμαι δουλείας^e. Ἀποτάσσομαί σοι τῷ δολερῷ καὶ πανουργοτάτῳ ὄφει. Ἀποτάσσομαί σοι ἐπιβούλῳ ὄντι, καὶ προσποιήσῃ φίλιος
 B 15 πράξαντι πᾶσαν ἀνομίαν, καὶ ἐμποίησαντι τοῖς ἡμετέροις προγόνοις ἀποστασίαν. Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ, τῷ πάσης κακίας δημιουργῷ καὶ συνεργῷ.

5. Εἶτα ἐν δευτέρᾳ λέξει μανθάνεις λέγειν « Καὶ πᾶσι τοῖς ἔργοις σου. » Ἔργα δὲ τοῦ Σατανᾶ, πᾶσά ἐστιν ἁμαρτία,

4 1 ἄλλ' om. D || 3 ἴστασθε : ἴστασθαι DFIKM (scr., at ἴστασθε corr. L) || 4 τόπος om. B || 5 σκότῳ : σκότει BHI || καὶ om. BHI || 6 ἀποτάσσεσθε : ἀποτάσσεσθαι BCM || 7 ὑμῶν : ὑμῖν CD ἐν ὑμῖν F || 8 τῷ om. A || καὶ ὠμοτάτῳ om. D || 9 σου : σοὶ γ || 10 γάρ om. HI || δ om. γ BHI || 11 τούτων : αὐτῶν ἐλθὼν μοι α || τῶν παθημάτων om. C || 12 παντὸς : τοῦ ζῆν add. α || ἔνοχος γένωμαι : ἔνοχοι ὄμεν A || 13 ἀποτάσσομαί... ὄφει om. M || 14 ἐπιβούλω : τε add. B || 15 ἀνομίαν : παρανομίαν HI || 17 καὶ συνεργῷ om. C.

5 2 σου : αὐτοῦ γ || δέ : ἐστὶ add. A || πᾶσά ἐστιν om. β || ἐστὶν om. A || ἁμαρτία : ἢ praem. HI ἁμαρτίαι C ||

e. Cf. Hébr., 2, 14-15.

1. La formule personnelle : « Je renonce à toi, Satan », paraît avoir été la plus répandue en Orient à cette époque. On la trouve pour Constantinople chez JEAN CHRYS., *Hom. VI sur Colossiens*, 4, PG 62, 342, l. 21-24 avant la fin, et PROCLUS, *Mystagogie inédite sur le baptême, cod. Sinait. gr.*, 491, f. 129^v (cf. Wenger, p. 81). Pour Antioche, CHRYSOSTOME donne

Renonciation à Satan.

4. Cependant tu reçois l'ordre de tendre la main et de dire comme à un assistant : « Je renonce à toi, Satan¹. » Pourquoi vous vous tenez tournés vers l'occident, je veux aussi vous le dire; c'est en effet nécessaire. L'occident est le lieu des ténèbres visibles; or, puisque celui dont nous parlons est ténèbres, et qu'il exerce sa puissance dans les ténèbres², c'est à cause de cela que symboliquement vous regardez vers l'occident et que vous renoncez à ce prince ténébreux et sombre. Que dit donc debout chacun de vous? Je renonce à toi, Satan, à toi méchant et très cruel tyran : je ne crains plus, dis-tu, ta force. Car le Christ l'a détruite, participant avec moi au sang et à la chair, afin que, par le moyen de ces souffrances, il abolit la mort par la mort et que je ne sois pas perpétuellement soumis à la servitude^e. Je renonce à toi, serpent rusé et absolument capable de tout. Je renonce à toi, être insidieux, qui, simulant l'amitié, as accompli toute iniquité, et inspiré à nos premiers parents leur apostasie. Je renonce à toi, Satan, artisan et complice de tout mal.

5. Ensuite, en une seconde formule, on t'enseigne à dire : « Et à toutes tes œuvres³. » Les œuvres de Satan, c'est tout

la formule personnelle (cf. Wenger, II, 20, p. 145, et *Cat. III, Varia gr. sacra*, p. 172); THÉODORE DE MOPSUESTE, la formule impersonnelle (cf. *II^e Hom. sur le bapt.*, texte du livre à commenter, et § 5, p. 367, 373). Cette dernière a prévalu dans les *ordines* postérieurs. Sur la présence en quelque sorte personnelle de Satan, cf. AMBROISE, *Myst.*, 7, *op. cit.*, p. 158 : *Ingressus igitur ut adversarium tuum cerneris cui renuntiandum in os putaris...*

2. Sur l'occident, assimilé aux ténèbres et considéré comme le séjour de Satan, voir J. QUASTEN, *op. cit.*, p. 74, n. 2 qui cite : LACTANCE, *Divinae Institutiones*, II, c. 9, n^o 5-6 (*CSEL* 19, p. 142 s., Brandt), PORPHYRE, *Περὶ τοῦ ἐν Ὀδυσσεῖ τῶν Νυμφῶν ἔντρου*, éd. Nauck, Leipzig, 1886, p. 76, et PROCLUS, *Commentar. in Platonis Timaeum*, 24 D (1, 177 dans l'éd. E. Diehl). Cf. F. J. DÖLGER, *op. cit.*, p. 37 s.

3. La renonciation « à Satan » est prolongée, dans notre Catéchèse, par une formule ternaire, sous forme de questions et de réponses : renonciation

ἢ καὶ ἀποτάσσεσθαι ἀναγκαῖον, ὡσεὶ καὶ τύραννόν τις ἀποφυ-
γῶν πάντως που καὶ τὰ τούτου ὄπλα ἀπέφυγε. Πᾶσα οὖν
5 κατ' εἶδος ἀμαρτία ἐγκατείλεται τοῖς τοῦ διαβόλου ἔργοις.
Πλὴν τοῦτο ἴσθι ὅτι ὅσα λέγεις, μάλιστα κατ' ἐκείνην τὴν
φρικωδεστάτην ὥραν, ἐγγραφά ἐστιν ἐν τοῖς ἀοράτοις τοῦ
Θεοῦ γραφόμενα βιβλίοις. Ἐπειδὴν τοῖνυν ἐναντίως τι διαπρατ-
τόμενος τούτοις ἀλῶς, ὡς παραβάτης κριθῆση. Ἀποτάσση
10 τοῖνυν τοῖς ἔργοις τοῦ Σατανᾶ, πάσαις φημί πράξεις καὶ
C ἐννοίαις παρὰ λόγον γινομέναις.

3 ἦ : ἦς DFHI ὡν C || καὶ¹ om. α || 4 που om. HI || τούτου : αὐτοῦ A ||
ἀπέφυγε : ἔφυγε B πέφυγε A πέφυγε D || 6 ἴσθι : ἴσθη BCD || μάλιστα om.
HI || 7 ἐστιν : εἰσιν HI || ἀοράτοις om. β || 8 Θεοῦ : Πατρός LM || γραφόμενα
om. HI ἐγγραφόμενα A γενόμενα M || 8 τοῖνυν : τοῖς λόγοις HI || 9 ἀλῶς :
om. B εἴης A ἄλλως CDF ἄλλος I ἦς ἄλλως γ || 10 Σατανᾶ : καὶ add. A ||
πράξεις : τε add. α

Cf. Rom., 2, 25-27. Gal., 2, 18. Jac., 2, 9-11.

à ses œuvres (§ 5), à sa pompe (§ 6), à son culte (§ 8). CHRYSOSTOME (Wenger, II, 20, p. 145) indique également une formule ternaire : ... καὶ τῆ πομπῆ σου καὶ τῆ λατρείας σου καὶ τοῖς ἔργοις σου; mais, comme l'explique A. WENGER (*op. cit. Introd.*, p. 81, n. 3), son commentaire trop succinct ne permet pas d'établir si cette formule « était prononcée en une fois, ou si elle était émise sous forme de réponses et par articles à des questions posées par les prêtres ». Même formule ternaire chez le même auteur, mais de contenu légèrement différent, dans le commentaire de l'Épître aux Colossiens (*Hom. VI sur Col.*, 4, PG 62, 342) : ... καὶ τῆ πομπῆ σου καὶ τῆ λατρείας σου καὶ τοῖς ἀγγέλοις σου. Chez Proclus, on trouve une formule à quatre termes qui, selon A. WENGER (*op. cit.*, p. 81), était sans doute la formule usitée à Constantinople : ... καὶ τῆ πομπῆ σου καὶ τῆ λατρείας σου καὶ τοῖς ἀγγέλοις σου καὶ πᾶσι τοῖς ἔργοις σου. Enfin, chez THÉODORE, la formule de renonciation, qui semble avoir été prononcée en une fois, est encore plus développée (cf. *op. cit.*, p. 367) : « ... à tous ses anges, à toutes ses œuvres, à tout son service, à toute sa vanité, et à tout son éga-
rement séculier ». Dans le commentaire de détail, THÉODORE (p. 379-389) entend par « anges de Satan » les hommes qui reçurent de lui une malice quelconque : philosophes païens ou chefs d'hérésies; il ne reprend pas le terme d'« œuvres »; celui de « service » est appliqué aux superstitions, aux observances judaïques, ou encore aux rites chrétiens célébrés par les hérétiques; le paragraphe sur la « vanité » n'est qu'une brève redite de celui

péché auquel il est également nécessaire de renoncer, comme quelqu'un qui a fui un usurpateur et qui a, bien entendu, rejeté ses armes¹. Toute espèce de péché s'inscrit donc parmi les œuvres du diable. Au reste, sache bien ceci : que, tout ce que tu dis, surtout à cette heure très redoutable, se trouve écrit en toutes lettres dans les livres invisibles de Dieu². Si donc tu es surpris³ en train d'accomplir quelque chose qui y soit contraire, tu seras jugé comme parjure⁴. Tu renonces donc aux œuvres de Satan, à toutes les actions, dis-je, et pensées non conformes à ta promesse⁴.

qui précède; et l'« égarement mondain » se ramène au terme de « pompe » des autres auteurs. Quant à AMBROISE, il a résumé le contenu de la renonciation dans *Myst.*, 5 (*op. cit.*, p. 158), et indiqué la formule dans *Sacr.*, I, 5 (p. 62). Celle-ci s'exprimait en une double interrogation : *Abrenuntias diabolo et operibus ejus? Abrenuntio. Abrenuntias saeculo et voluptatibus ejus? Abrenuntio* (cf. aussi M. MACISTRETTI, *Manuale ambrosianum*, Milan, 1905, t. II, p. 160). Dom B. BOTTE, dans son Introduction (p. 26), souligne à ce propos le caractère rare d'une telle formule binaire.

1. J. BOUVET (*op. cit.*, p. 456, note 1) précise qu'il s'agit « des armes que portait le libéré lorsqu'il servait l'usurpateur ». Quant au terme même d'« usurpateur », employé ici pour rendre le mot grec τύραννος, R. TONNEAU l'a aussi adopté à bien des reprises pour traduire le vocable de la version syriaque des *Hom. Cat.* de Théodore, en indiquant dans une parenthèse qu'il est l'équivalent de τύραννος : il est alors toujours appliqué à Satan (cf. notamment I^{re} *Hom. sur le bapt.*, *op. cit.*, p. 335, 337, 351, 355, 359; II^e *Hom.*, p. 371-373).

2. Cette idée que les engagements du baptême sont enregistrés et conservés dans les livres célestes se trouve ailleurs : chez JEAN CHRYS. (Wenger, II, 20, p. 145); chez AMBROISE, *Sacr.* I, 6 (p. 62, 64) et *Myst.*, 5 (p. 158).

3. Passage peu sûr. La leçon ἀλῶς ne figure que dans H; mais les variantes des autres manuscrits : ἄλλως, ἄλλος, εἴης ne donnent pas un sens satisfaisant, et il est possible qu'elles ne soient que de mauvaises lectures de ἀλῶς. Quant à la leçon ἦς ἄλλως attestée seulement en γ, elle paraît tenir compte à la fois de la variante εἴης, impossible grammaticalement et corrigée en ἦς, et de la variante ἄλλως.

4. De soi, παρὰ λόγον signifie : contraire à la raison. Cette traduction figure par exemple chez J. Granelos et P. Paris. Mais nous pensons que dans ce passage l'expression suggérerait plutôt une inconséquence par rapport à l'engagement baptismal : on aboutit ainsi au sens de promesse (J. Bouvet a donné une interprétation analogue, *op. cit.*, p. 456).

6. Εἶτα λέγει· «Καὶ πάση τῇ πομπῇ αὐτοῦ. » Πομπή δὲ διαβόλου ἐστὶ θεατρομανία, καὶ ἵπποδρομία, καὶ κυνηγεσία, καὶ πᾶσα τοιαύτη ματαιότης, ἧς εὐχόμενος ἐλευθερωθῆναι ὁ ἅγιος τῷ Θεῷ λέγει· Ἐπίστρεψον τοὺς ὀφθαλμούς μου τοῦ
 5 μὴ ἰδεῖν ματαιότητα^g. Μὴ περισπούδαστόν σοι ἔστω ἡ θεατρομανία, ἔνθα αἱ ἀσελγεῖς εἰσι τῶν μίμων ὄψεις, ὕβρεσι πεπραγμένοι καὶ πάσαις ἀσχημοσύναις, καὶ ἐκτεθλυμένοι ἀνδρῶν ἐμμανεῖς ὀρχήσεις· μήτε ἡ τῶν ἐν κυνηγίοις ἑαυτοῦ
 1072 Α θηρίοις ἐκδιδόντων, ἵνα τὴν ἀθλίαν κολακεύσωσι γαστέρα· οἱ,
 10 ἵνα κοιλίας τροφαῖς θεραπεύσωσιν, αὐτοὶ γαστρός ἀτιθάσων ἀληθῶς τροφή γίνονται θηρίων· ἵνα δὲ δικαίως εἶπω, ὑπὲρ οἰκείου θεοῦ τῆς κοιλίας^h τὴν ἑαυτῶν ζωὴν κατὰ κρημνῶν μονομαχοῦντων. Φεῦγέ καὶ τὰς ἵπποδρομίας, τὸ ἐμμανὲς θέαμα καὶ ψυχὰς ἐτραχηλίζον· ταῦτα γὰρ πάντα πομπή
 15 ἐστὶ διαβόλου.

6 1 αὐτοῦ· σου A || δὲ· τοῦ add. A || 2 ἐστὶ om. β || θεατρομανία : θεατρομανία A || κυνηγεσία : κοινηγία CDF κυνηγία HI || 5 περισπούδαστόν : περισπούδαστός β || 6 αἱ om. A || ἀσελγεῖς : ἀσελγία CDFHKM (scr., at ἀσελγεῖς corr. mg. L) || εἰσι om. HI || πεπραγμένοι : πεπραμένοι α πεπραγμένοι β || 7 πάσαις ἀσχημοσύναις : πάσης ἀσχημοσύνης β || 8-9 ἑαυτοῦς θηρίοις ἐκδιδόντων : θ. ἐκ. ἑα. A || 9 οἱ : ἡ D || 10 κοιλίας : κοιλίαν α HI || θεραπεύσωσιν : σουσιν DF || αὐτοὶ : οἱ DFHI οἱ τοιοῦτοι C || ἀτιθάσων om. β || 11 ἀληθῶς om. α || τροφή γίνονται θηρίων : γ.θ. τροφαί A || δικαίως : κοινῶς A ἀληθῶς B || 12 τῆς : ἑαυτῶν add. A || τῆς κοιλίας : τὴν κοιλίαν KM (scr., at τῆς κοιλίας adscr. mg. L) ἑαυτῶν add. B || τὴν ἑαυτῶν ... κρημνῶν om. α 13 μονομαχοῦντων : μονομαχοῦντες A || 14 ψυχὰς : ψυχᾶς KM (scr., at ψυχᾶς corr. mg. L) || 15 ἐστὶ : τοῦ add. CHI

g. Ps., 118, 37. || h. Cf. Phil., 3, 19.

1. Conformément à la presque totalité des manuscrits, nous avons adopté la leçon αὐτοῦ et non pas σου, sans préjuger du mot prononcé effectivement par le catéchumène. Ce passage de la seconde à la troisième personne du singulier ne paraît pas faire difficulté, vu le style libre et familier des Catéchèses. Sur l'emploi de l'expression « pompe de Satan », cf. M.-E. BOISMARD, « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres », dans *Lumière et Vie*, 26, mars 1956, p. 105-110; et J. H. WASZINK, « Pompa Diaboli », dans *Vigiliae Christianae*, 1, 1947, p. 13-41.

6. Ensuite, tu dis : « Et à toute sa pompe¹. » La pompe du diable, c'est la passion du théâtre, les courses de chevaux, la chasse et toute vanité de ce genre dont, dans sa prière pour l'en délivrer, le saint dit à Dieu : « Détourne mes yeux pour qu'ils ne voient pas la vanité^g. » Ne te livre pas avec empressement à la passion du théâtre, où se trouvent les spectacles obscènes des mimes, qui s'accompagnent d'insolences et de toutes sortes d'indécences, ainsi que les danses furieuses d'hommes efféminés, ni non plus à la passion de ceux qui à la chasse s'exposent eux-mêmes aux bêtes, pour flatter leur malheureux ventre : ceux-ci, pour choyer leur ventre de nourriture, deviennent eux-mêmes la nourriture des bêtes sauvages : à parler justement, pour ce ventre qui est leur dieu^h, ils jouent en combats singuliers leur propre vie au fond des précipices. Fuis aussi les courses de chevaux, spectacle furieux et qui démonte les âmes². Tout cela en effet, c'est la pompe du diable.

2. La condamnation absolue de tous les spectacles était un lieu commun de la littérature ecclésiastique. Cf. TERTULLIEN, *Apologetic.*, XXXVIII, 4; *De Spectaculis*, VIII-XXII (éd. E. Dekkers, *Corpus Christian.*, I, p. 149-150; 234-246); *De idololatria*, XIII, 4-6 (éd. Reifferscheid et G. Wissowa, *C.C.*, II, p. 1114-1115); S. JEAN CHRYS., *Cat.* II (Montfaucon), PG 49, 239 CD; *Cat.* III, *Varia gr. sacra*, p. 172; *Cat. Bapt.* I, 43; VI, 5 (Wenger, p. 130, 217); *Homilia adversus eos qui ad ludos circenses proficiscuntur* (PG 56, 263-270); THÉODORE DE MOPS., *II^e Hom. sur le bapt.*, 12 (*op. cit.*, p. 389). En ce qui concerne la chasse, nous remarquons d'abord que le mot μονομαχοῦντων qui termine le développement est grammaticalement difficile à expliquer; mais la leçon μονομαχοῦσι des éditions antérieures n'est attestée dans aucun manuscrit, et celle de μονομαχοῦντες l'est seulement dans A; ce génitif peut cependant se comprendre, malgré l'embaras des propositions qui précèdent, comme un prolongement de τῶν ἐκδιδόντων, soit en mot à mot : μήτε (s.-e. περισπούδαστόν σοι ἔστω) ἡ (μανία) τῶν... ἐκδιδόντων... μονομαχοῦντων. Le style parlé des Catéchèses pouvait comporter des constructions irrégulières. Comment s'expliquer l'allusion elle-même, à savoir la mention de la chasse dans la « pompe de Satan »? Selon Dom B. Botte, que nous avons consulté sur ce point et qui nous a très obligeamment répondu, « la chasse apparaît parmi les métiers interdits dans la *Tradition Apostolique* (cf. B. BOTTE, *SC* 41, 1946, c. 16, p. 45), où le contexte indique bien qu'il s'agit d'un métier, en l'occurrence du

7. Ἄλλὰ καὶ τὰ ἐν εἰδωλοῖς καὶ πανηγύρεσι κρεμνόμενα, ἔσθ' ὅτε κρέα, ἢ ἄρτοι, ἢ ἄλλα τοιαῦτα μιανθέντα τῇ τῶν παμμιάρων ἐπικλήσει δαιμόνων, ἐγκαταλεχθεῖη ἂν τῇ τοῦ διαβόλου πομπῆ. Ὡσπερ γὰρ ὁ ἄρτος καὶ ὁ οἶνος τῆς εὐχα-
B 5 ριστίας, πρὸ τῆς ἁγίας ἐπικλήσεως τῆς προσκυνητῆς Τριάδος, ἄρτος ἦν καὶ οἶνος λιτός, ἐπικλήσεως δὲ γενομένης, ὁ μὲν ἄρτος γίνεται σῶμα Χριστοῦ, ὁ δὲ οἶνος αἷμα Χριστοῦ· τὸν αὐτὸν δὴ τρόπον, τὰ τοιαῦτα βρώματα τῆς πομπῆς τοῦ Σατανᾶ, τῇ ἰδίᾳ φύσει λιτὰ ὄντα, τῇ ἐπικλήσει τῶν δαιμόνων βέβηλα γίνεται.

8. Μετὰ ταῦτα λέγεις· « Καὶ τῇ λατρείᾳ σου. » Λατρεία δὲ ἐστὶ διαβόλου, ἢ ἐν εἰδωλοῖς εὐχή· τὰ πρὸς τιμὴν γινόμενα τῶν ἀψύχων εἰδώλων· τὸ ἄπτειν λύχνους, ἢ θυμιᾶν παρὰ πηγὰς ἢ ποταμούς, ὡς τινες ἄπ' ὄνειράτων ἢ ἐκ δαιμόνων
5 ἀπατηθέντες, ἐπὶ τοῦτο διέβησαν, οἰόμενοι καὶ σωματικῶν παθῶν τὴν ἴασιν εὐρίσκειν· μὴ τοιαῦτα μετέλθης. Οἰωνο-
1073 A σκοπία, μαντεία, κληδονισμοί, ἢ περιάμματα, ἢ ἐν πετάλοις

7 1 εἰδωλοῖς : εἰδωλίῳ CDF εἰδωλείῳ HI || εἰδωλοῖς καὶ : εἰδωλικαῖς KM (scr., at εἰδωλείῳ καὶ adscr. mg. L) || καὶ 2 : ἐν add. β || κρεμνόμενα : κρεμόμενα A κριμόμενα B κρεμνόμενα H κρεμάμενα γ || 2 ἔσθ' ὅτε om. β || ἄλλα : τινὰ add. γ || τοιαῦτα om. B || τοιαῦτα μιανθέντα : ἰνν. A τ. μιανθέντων γ || 3 ἐπικλήσει : ἐπικλήσεσιν CDF ἐγκαταλεχθεῖη ἂν om. γ DFB || ἂν τῇ conl. : ἀντὶ A || 4 πομπῆ : ἐγκαταλεχθέντα add. CHI — θέντας γ DF — ἐλέχθησαν B || 5 τῆς ἁγίας ἐπικλήσεως τῆς : τῆς ἐπικλήσεως τῆς ἁγίας καὶ... α || 7 γίνεται : γεγένηται α || 8 ἢ om. α || 9 τῶν δαιμόνων βέβηλα γίνεται : β.γ.τ.δ. B || γίνεται : γίνονται C

8 1 καὶ : πάση add. HI || 2 εἰδωλοῖς : εἰδωλείς HI εἰδώλοις α || τιμὴν : εὐχὴν LM || 3 ἀψύχων εἰδώλων : ἰνν. A || λύχνους : λύχνον γ || ἢ : τὸ HI || 5 ἐπὶ τοῦτο διέβησαν om. β || τοῦτο : τούτου γ || 6 μὴ : τοίνυν add. HI || μὴ τοιαῦτα : εἰ ταῦτα A εἰ τοιαῦτα KM (scr., at μὴ τοίνυν αὐτὰ adscr. mg. L) οἱ τὰ τοιαῦτα B || μετέλθης : — ἔλθοιεν A — ἐρχόμενοι B || 6-7 οἰωνοσκοπία : — σκοπία γ — σκοπία DFHI ὄρνεοσκοπία C || 7 μαντεία : — τείαι γ — τείαις β || κληδονισμοί : — μοῖς β || ἢ 1 om. α καὶ add. M. || ἢ 2 : αἱ α ἢ ἐν om. HI || πετάλοις : -λα HI (-λοῖς scr., at -λα corr. mg. L) ἢ add. HI (ἢ add. mg. L)

métier de bestiaire, qui était en relation avec les jeux du cirque ou de l'amphithéâtre; peut-être l'auteur s'est-il référé à une prescription anté-

7. Mais encore ce qu'on suspend dans les temples d'idoles et dans les fêtes, par exemple, viandes, pains ou autres aliments de ce genre, souillés par l'invocation des démons infâmes, peut être inscrit dans la pompe du diable¹. De même, en effet, que le pain et le vin de l'Eucharistie, avant la sainte épiclese² de l'adorable Trinité, étaient du pain et du vin ordinaires, mais qu'après l'épiclese le pain devient corps du Christ et le vin sang du Christ, de semblable manière les aliments de cette espèce qui constituent la pompe de Satan, de leur propre nature communs, par l'invocation des démons deviennent impurs³.

8. Après cela tu dis : « Et à ton culte. » Le culte du diable, c'est la prière dans les temples d'idoles, tout ce qui se fait à l'honneur des idoles inanimées, allumer des lampes, ou bien répandre des parfums près des sources ou des rivières, comme font certains qui, trompés par des songes ou des démons, en viennent à cette manière d'agir, en croyant même trouver la guérison des maladies corporelles. Ne recherche pas de tels agissements. Les auspices, la divination, les augures,

rieure dont il ne saisissait plus bien le sens ». Dans la I^{re} Mystagogique en effet, c'est le sport de la chasse qui est directement visé, puisqu'il est à trois reprises question de l'attrait que représente pour l'estomac la capture du gibier...

1. Sur ces fêtes idolâtriques, nous trouvons des précisions dans les *Constitutions Apostoliques* (II, 62, PG 1, 752 C), qui distinguent ce qu'un fidèle peut se procurer dans un marché pour sa subsistance, et ce dont il doit s'abstenir. Il lui faut en particulier ne pas participer aux repas où l'on mange des viandes consacrées aux idoles. Tout ce développement est dans la ligne de I Cor. 10, 20 et *Didaché* 6, 3 (éd. H. Hemmer, p. 15).

2. L'épiclese paraît ici à prendre au sens large, désignant tout le canon de la messe, selon J. QUASTEN (*op. cit.*, p. 77, n. 2), qui s'appuie sur l'autorité de J. W. TYRER, « The meaning of ἐπικλήσις », *Journal of Theological Studies*, 25, 1923/24, p. 139-150, et de O. CASEL, « Neuere Beiträge zur Epiklesenfrage », *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 4, 1924, p. 173. Sur l'épiclese dans le mystère eucharistique, voir *infra*, V^e Mystag., 7, p. 155.

3. On trouve un parallélisme analogue, mais inversé, à propos de l'eau baptismale, transformée par l'invocation de l'Esprit-Saint, dans la III^e Prébaptismale, 3 (PG 33, 429 A).

ἐπιγραφαί, μαγείαις, ἢ ἄλλαις τισὶ κακοτεχνίαις, καὶ ὅσα
 τοιαῦτα, λατρεῖα ἐστὶ διαβόλου. Φεῦγε οὖν ταῦτα· εἰ γὰρ
 10 τούτοις ὑποπέσοις μετὰ τὴν ἀπόταξιν τοῦ Σατανᾶ καὶ τὴν
 πρὸς τὸν Χριστὸν σύνταξιν, πικροτέρου πειραθῆσθαι τοῦ
 τυράννου, ἴσως ὡς οἰκείου περιέποντος πάλαι, καὶ τῆς πικρᾶς
 ἀνιέντος σε δουλείας, νῦν δὲ σφόδρα παρὰ σοῦ καταπικραν-
 θέντος, καὶ τοῦ Χριστοῦ στερηθῆσθαι, κάκεινου πειραθῆσθαι. Οὐκ
 15 ἤκουσας παλαιᾶς ἱστορίας τὰ περὶ τοῦ Λὼτ ἡμῖν καὶ τῶν
 τούτου θυγατέρων διηγουμένης; Οὐχὶ αὐτὸς μὲν σέσωσται
 μετὰ τῶν θυγατέρων, ἐπειδὴ τὸ ὄρος κατείληφεν, ἡ δὲ τούτου

8 ἐπιγραφαί : -φαῖς β *KM* (*scr.*, *at*-*φαί corr. mg. L*) || μαγείαις *om.* β μαγικα
A μαγικαὶ καὶ *B* || ἢ ἄλλαις τισὶ *om.* α || κακοτεχνίαις : -νίαι α || 9 ἐστὶ : τοῦ
add. *AI* τοιαύτη *add.* *B* || οὖν *om.* α || ταῦτα : τὰ τοιαῦτα *B* || 10 τούτοις :
 πάλιν *add.* α || ὑποπέσοις : -σεις *CDF* -σης *BHIK* || 12 ἴσως : πάλαι *add.* *A* ||
 ὡς : πάλαι *add.* *B* || οἰκείου : -ον α || πάλαι *om.* α || 13 σε *om.* *AHI* || παρὰ :
 κατὰ *C* || παρὰ σοῦ *om.* *B* || 13-14 καταπικραυθέντος : σου τῷ ῥήματι *add.* *B*
 τοῖς ῥήμασι *add.* *A* || 14 κάκεινου πειραθῆσθαι *om.* α || 14-15 ἤκουσας : ῥήματα
 τῆς *add.* *A* || 15 τὰ περὶ *om.* β || ἡμῖν : οὐ μὴν ἄλλα *HI* || 16 διηγουμένης
om. *HI* || 16-17 οὐχί... θυγατέρων *om.* *HI* || 17-18 τούτου γυνή : γ. αὐτοῦ *A* ||

1. Le texte n'est pas sûr; mais l'expression ἄλλαις τισὶ κακοτεχνίαις est sérieusement attestée. Nous l'avons maintenue pour cette raison. On peut interpréter ce datif comme marquant l'accompagnement, ou peut-être supposer une lacune des manuscrits. De toute façon, le sens ne fait pas difficulté. Dans la condamnation des pratiques superstitieuses, l'auteur cite quelques coutumes répandues dans le monde païen. Cf. IV^e Prébaptismale, 37 (*PG* 33, 501 A); JEAN CHRYS., *Cat.* II (Montfaucon), 5 (*PG* 49, 240); THÉODORE DE MOPS., II^e *Hom. sur le bapt.*, 10 (*op. cit.*, p. 385); S. ATHANASE, Περὶ ἀπτηῶν (*PG* 26, 1320 A), où figure en particulier la mention des amulettes. Quant aux « inscriptions sur des lamelles », J. QUASTEN (*op. cit.*, p. 78, n. 2) pense qu'il s'agit sans doute d'amulettes sur lesquelles étaient gravées des lettres ou des figures déterminées, et il cite une expression de CHRYSOSTOME, extraite de l'*Hom. VIII sur Coloss.*, c. 8 (*PG* 62, 358, l. 35-46) : καὶ ὁ μὲν σταυρὸς ἡτίμωται, τὰ δὲ γράμματα προτειμῆται. L'expression lui paraît pouvoir désigner encore des tablettes votives suspendues dans les temples d'idoles. A propos de ces diverses pratiques, on se rappellera que la plupart des néophytes de la Ville sainte, comme le

les amulettes, les inscriptions sur des lamelles, la magie et autres sortes de maléfices¹, et toutes les pratiques de cette espèce sont le culte du diable. Fuis donc cela : si en effet tu y succombes, après t'être détaché de Satan et attaché au service du Christ², tu expérimenteras un tyran plus cruel, qui te traitait jadis avec familiarité, et relâchait pour toi de sa cruelle servitude³, mais qui maintenant a été fortement aigri par toi, et alors tu seras privé du Christ, et l'autre tu l'expérimenteras. N'as-tu pas entendu ce que l'Histoire ancienne nous raconte au sujet de Lot et de ses filles? Ne fut-il pas sauvé avec ses filles, pour avoir gagné la montagne, mais sa femme n'est-elle pas devenue colonne de sel, statu-

montre A. PAULIN (*S. Cyrille de Jérusalem catéchète*, p. 54-55), devaient venir surtout du paganisme.

2. Notre texte ne donne pas ici la formule d'attachement au service du Christ, telle qu'elle devait être prononcée en réalité par le catéchumène; mais il se contente d'une allusion, que rappelle le mot σύνταξις. La teneur exacte de ces paroles dans la liturgie d'Antioche et de Constantinople : καὶ συντάσσομαι σοι, Χριστέ, se rencontre chez CHRYSOSTOME (*Wenger*, II, 24, p. 145); *Cat.* III, *Varia gr. sacra*, p. 172; *Cat.* II (Montfaucon), 5, *PG* 49, 240, l. 14-15 avant la fin; *Hom. VI sur Coloss.*, 4, *PG* 62, 341-342; et aussi chez PROCLUS, dans la Catéchèse déjà citée (cf. *supra*, p. 88, n. 1), f. 131. A noter toutefois chez THÉODORE, dans la II^e *Hom. sur le bapt.*, p. 367 (texte du Livre à commenter), p. 373 (§ 5) et 391 (§ 13), une expression différente : « Je m'engage par vœu », qui paraît correspondre, sous une forme plus appuyée, au « je m'attache à toi, Christ ».

3. L'allusion à la condition de « cruelle servitude », qui est celle de l'homme sous l'emprise du péché et du démon avant la « libération » du baptême est fréquente dans les Catéchèses qui se rapportent à ce sacrement : cf. par exemple CHRYSOSTOME (*Wenger*, II, 14, p. 141; II, 27, p. 148; III, 24, p. 165); THÉODORE, I^{re} *Hom. sur le bapt.*, 19 (p. 353), 23 (p. 359-361). Chez cet auteur, on retrouve même la juxtaposition exprimée dans notre texte : celle de la « familiarité de l'homme avec Satan », et de la « servitude » qu'il subit (cf. II^e *Hom. sur le bapt.*, 5, p. 375). L'opposition que nous trouvons entre δουλεία et ἐλευθερία correspond d'ailleurs à un contexte sociologique propre à l'antiquité. Elle est familière aux Pères de l'Église. Sur ce sujet, voir R. ROQUES, *Anselme de Cantorbéry, Pourquoi Dieu s'est fait homme* (*SC* 91, *Introd.*, p. 119, et la longue note 1).

B γυνή στήλη γέγονεν ἀλός, ἔστηλιτευμένη δι' αἰῶνος, ἔχουσα
 τῆς πονηρᾶς προαιρέσεως καὶ ὑποστροφῆς τὴν μνήμην¹;
 20 Πρόσεχε τοίνυν σεαυτῶ², καὶ μὴ στρέφου πάλιν, βαλὼν τὴν
 χεῖρα ἐπ' ἄροτρον³, εἰς τὴν ἀλμυρὰν τοῦ βίου τούτου πρᾶξιν·
 ἀλλὰ φεῦγε εἰς τὸ ὄρος⁴ πρὸς Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν τμηθέντα
 λίθον ἄνευ χειρῶν, καὶ τὴν οἰκουμένην πληρώσαντα^m.

9. Ὅτε οὖν τῷ Σατανᾷ ἀποτάττη, πᾶσαν τὴν πρὸς
 αὐτὸν πατῶν διαθήκη, λύεις τὰς παλαιὰς πρὸς τὸν ἄδηνⁿ
 συνθήκας, ἀνοίγεται σοὶ ὁ παράδεισος τοῦ Θεοῦ, ὃν ἐφύτευσε
 κατὰ ἀνατολάς^o, ὅθεν διὰ τὴν παράβασιν ἐξόριστος^p γέγονεν ὁ
 5 ἡμέτερος προπάτωρ. Καὶ τούτου σύμβολον τὸ στραφῆναί
 σε ἀπὸ δυσμῶν πρὸς ἀνατολάς, τοῦ φωτὸς τὸ χωρίον. Τότε
 C σοὶ ἐλέγετο εἰπεῖν· «Πιστεύω εἰς τὸν Πατέρα καὶ εἰς τὸν
 Υἱὸν καὶ εἰς τὸ ἅγιον Πνεῦμα καὶ εἰς ἓν βάπτισμα μετανοίας.»

18 γέγονεν : γεγένηται α || ἔστηλιτευμένη : ἑστηλιτευμένη γ ἑστηλιτευμένη
 FH ἑστηλήτευεν η (sic) C ἑστηλήτευεν η (sic) D || 20 σεαυτῶ : εαυτῶ HI ||
 καὶ om. A (ut vid. B) || πάλιν : εἰς τὰ ὀπίσω add. HI || βαλὼν τὴν χεῖρα :
 τ.χ.β. α || 22 πρὸς om. β || Ἰησ. Χρ. : ἰην. A || 23 χειρῶν : χειρὸς A ||
 οἰκουμένην : ὄλην add. A

9 1 ὅτε : ὅταν B || ἀποτάττη : ἀπετάγης F (-γεις C) ἀποτάγεις HI (-γης D) ||
 2 πατῶν : πάντων BCFKM (scr., at πάντως sup. scr. L) πάντως HI om. D ||
 λύεις : λύσας CDFH λύσεις KM (scr., at λύσας sup. scr. L) || 3 ὁ om. β ||
 4 γέγονεν : γίνετα A || 5 προπάτωρ : ἀδάμ add. A || τούτου : τοῦτο γ
 CDFH τὸ B || 6 πρὸς : ἐπὶ γ || ἀνατολάς : ἀνατολήν I

i. Cf. Gen., 19, 15-26. || j. Cf. Deut., 4, 23. Tob., 4, 13. || k. Cf. Lc.,
 9, 62. || l. Cf. Gen., 19, 17. || m. Cf. Dan., 2, 34-35.45. || n. Cf. Is.,
 28, 15. || o. Cf. Gen., 2, 8. || p. Cf. Gen., 3, 23.

1. L'idée que toute association (ou pacte) avec Satan doit être dès lors
 brisée se rencontre chez THÉODORE (II^e Hom. sur le bapt., 6, p. 377;
 16-17, p. 395).

2. Les Pères, à propos de la coutume des chrétiens de se tourner vers
 l'orient dans leurs assemblées de prières se réfèrent fréquemment à Gen. 2,
 8. Ainsi BASILE, *De Spiritu Sancto*, 27 (SC 17, p. 233, 236); GRÉGOIRE DE
 NYSSE, *De oratione dominica*, Oratio 5 (PG 44, 1184 BC); *Constit. Aposto-*
liques II, 57 (PG 1, 733, 736); CHRYSOSTOME, *In Danielelem*, 6, 10 (PG 56,
 226-227).

fiée pour toujours, rappelant ainsi sa détermination mau-
 vaise et son regard en arrière¹? Fais donc attention à toi²,
 et ne te retourne pas, après avoir mis la main à la charrue^k,
 vers la pratique amère de ce monde-ci, mais fuis sur la mon-
 tagne^l près de Jésus-Christ, la pierre taillée sans mains qui
 a rempli l'univers^m.

Profession de foi.

9. Quand donc tu renonces à Satan, foulant aux pieds
 tout pacte avec lui, tu brises les vieux traités¹ avec l'enferⁿ,
 à toi s'ouvre le paradis de Dieu, qu'il planta vers l'Orient^o,
 et d'où à cause de sa désobéissance fut exilé^p notre premier
 père. En symbole de quoi, tu t'es tourné de l'occident vers
 l'orient³, région de la lumière. Alors on t'a dit de dire :
 « Je crois au Père et au Fils et au Saint-Esprit et à un seul
 baptême de pénitence⁴. » Sur ces sujets, dans les catéchèses

3. AMBROISE, *Myst.*, 7 (op. cit., p. 158) signale lui aussi ce changement
 d'attitude pour le catéchumène, une fois terminée la renonciation au
 démon, tandis que Chrysostome et Théodore de Mopsueste ne le men-
 tionnent pas. Toutefois cette coutume se retrouvera indiquée dans les
 anciens *ordines* de la liturgie de Constantinople, publiés par J. Goar,
 F. C. Conybeare et A. Dmitrievski, qui nous reportent au v^e ou au
 vi^e siècle (voir à ce sujet Wenger, *Introd.*, p. 83-87).

4. Je n'ai pas trouvé d'autre document qui présente dans les rites du
 baptême cette formule de profession de foi, accompagnée du membre de
 phrase : « et à un seul baptême de pénitence ». Cette dernière expression
 se retrouve néanmoins chez CYRILLE (XVIII^e Prébaptismale, 22, PG 33,
 1044 A), à propos d'une explication du Symbole de Jérusalem, dont elle
 faisait vraisemblablement partie (cf. PG 33, 533 B). On peut d'ailleurs se
 demander si l'on est ici en présence des paroles mêmes prononcées par les
 catéchumènes, ou d'un simple résumé. Quant à l'insertion, à ce moment
 précis, d'une nouvelle profession de foi, les témoignages des différentes
 catéchèses baptismales ne sont pas concordants. Ambroise ne la men-
 tionne pas. CHRYSOSTOME, qui ne rapporte explicitement aucune profes-
 sion de foi, y fait peut-être allusion, en deux passages (*Cat. III, Varia gr.*
saera, p. 170, l. 10-12; *Hom. 40 sur I^{er} aux Corinthiens*, § 1 et 2, PG 61,
 347, 2^e l. avant la fin -349). Mais ceux-ci sont assez vagues, et n'indiquent
 pas clairement sur ce point le déroulement de l'ordre liturgique (cf. A. WEN-

Περὶ ὧν ἐν ταῖς προτέραις κατηχήσεσιν, ὡς ἡ τοῦ Θεοῦ χάρις
10 ἔδωκεν, ἐν πλάτει σοι εἴρηται.

10. Τούτοις οὖν ἀσφαλιζόμενος τοῖς λόγοις, νῆφε. Ὁ γὰρ
ἀντίδικος ἡμῶν διάβολος, καθὼς ἀρτίως ἀνέγνωσται, ὡς
λέων περιπατεῖ, ζητῶν τινὰ καταπιεῖν⁹. Ἀλλ' ἐν μὲν τοῖς
πρὸ τούτου χρόνοις κατέπιεν ὁ θάνατος ἰσχύσας· ἐπὶ δὲ τοῦ
5 ἀγίου τῆς παλιγγενεσίας λουτροῦ, ἀφείλεν ὁ Θεὸς πᾶν δάκρυον
1076 A ἀπὸ παντὸς προσώπου¹⁰. οὐκ ἔτι γὰρ πενθεῖς, ἐκδεδυμένος

⁹ ὡς : ὡσεὶ B || 9-10 χάρις ἔδωκεν : δέδωκε χ. A (χάρις om., δέδωκεν scr. B).

10 3 λέων : ὠρύόμενος add. CHI || περιπατεῖ om. DF || ζητῶν τινὰ om. γ || τινὰ
om. DF || καταπιεῖν : -πίη HI || 6 παντὸς om. B || προσώπου : σου add. α ||
ἐκδεδυμένος : ἐνδεδυμένος γ A

q. I Pierre, 5, 8. || r. Cf. Is., 25, 8. Apoc., 21, 4,

сек, *op. cit.*, p. 93-95). En revanche, elle se rencontre chez THÉODORE, II^e Hom. sur le bapt., p. 367 (texte du Livre à commenter), et p. 391-393, § 13-15, sous cette forme : « (Je m'engage par vœu), je crois et suis baptisé au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint »; dans les *Constitutions Apostoliques*, VII, 41 (PG 1, 1041 C, 1043 A), qui précise que le catéchumène doit alors réciter le symbole en entier; et il est possible que cette récitation soit également insinuée par le Ps.-DENYS (*De eccles. hierarchia*, II, 6, PG 3, 396 B). On en conclura que, selon l'usage le plus répandu, il y avait dans les liturgies baptismales deux professions de foi : la *redditio symboli*, antérieure à la soirée du Samedi Saint, et celle qui accompagne l'immersion sacramentelle (cf. *infra*, p. 110). Quant à celle qui est ici rapportée, elle ne semble pas avoir été constante.

1. Cf. les *Prébaptismales* VI-XVIII, où Cyrille a expliqué le Symbole de Jérusalem.

2. Notre Catéchèse ne mentionne pas ici une première onction faite sur les catéchumènes, et distincte de celle qui précédera l'immersion. Pour la liturgie baptismale d'Antioche, vers la fin du IV^e siècle, nous en avons deux témoins : CHRYSOSTOME (Wenger, II, 22, p. 145-147; *Cat. III, Varia gr. sacra*, p. 173) et THÉODORE (II^e Hom. sur le bapt., Texte du Livre à commenter, p. 369, et § 17-18, p. 395-399). Chez ces auteurs, le rite est présenté comme clôturant pour ainsi dire la cérémonie de renonciation à Satan et d'attachement au Christ; et CHRYSOSTOME a noté l'intervalle de temps qui le séparait de la seconde onction et du baptême

précédentes¹, comme la grâce de Dieu l'a permis, il t'a été largement parlé².

10. Prémuni par ces paroles, veille. Car notre adversaire le diable, ainsi qu'on vient de le lire, tourne comme un lion, cherchant qui dévorer³. En vérité, dans les temps antérieurs, la mort dévorait, victorieuse; mais depuis le bain sacré de la régénération, Dieu a enlevé toute larme de toute face⁴. En effet tu ne pleures plus, ayant dépouillé

proprement dit (Wenger, II, 24, p. 147). Cette première onction était faite sur le front, sous forme de croix, par l'évêque, qui prononçait ces paroles : « Est oint un tel au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », THÉODORE le dit expressément (*ibid.*, p. 369, 395). Il ajoute ces deux détails : au moment de cette onction, le pontife quittait son vêtement liturgique habituel pour prendre un ornement de lin fin et resplendissant, et, une fois terminée cette « consignation » au front du catéchumène, son « garant » étendait sur sa tête une étole de lin, ou « orarion », signe de l'état de « liberté » auquel il est destiné dans le baptême. Dans les documents qu'on vient de citer, le sens de cette première onction est nettement indiqué : elle n'est pas mise en rapport avec une venue spéciale de l'Esprit-Saint, mais elle est une marque d'appartenance (σφραγίς), un signe de ralliement qui marque comme une « brebis du Christ », un « soldat du Roi du Ciel » (cf. THÉODORE, *ibid.*, p. 397; CHRYSOSTOME, Wenger, II, 23, p. 146, et *Cat. III, Varia gr. sacra*, p. 173, l. 15) celui qui vient de dire : συντάσσομαι σοι, Χριστέ. AMBROISE, qui ne relatera pas d'onction au moment de l'immersion, en place une au contraire à l'occasion de la renonciation à Satan (cf. *Sacr.*, I, 4, p. 62); mais les mots mêmes qu'il emploie donnent à penser qu'il s'agit de l'onction sur tout le corps, dont nous parlerons plus loin, à propos de la II^e Mystagogique, § 3, p. 107 et note 4 (cf. *Sacr.*, *ibid.*, et *Myst.*, 7, p. 158; voir sur ce point, Dom B. BOTTE, *Introd.*, p. 26). Bref, le silence de notre Catéchèse sur cette première onction peut s'expliquer, soit parce que les usages auraient varié selon les Églises, soit plutôt parce que notre auteur ne s'attarde pas à décrire tous les détails du rite. P. DE PUNJET (art. *Baptême*, dans *DACL*, II, 1^{re} partie, col. 280) a rencontré aussi une double onction dans diverses rédactions de l'ordo syriaque : la première faite sur le front en signe de croix, avec cette formule : « Est marqué un tel de l'huile de la joie contre toute action de l'ennemi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », et la seconde, pratiquée sur tout le corps avant l'immersion, et *sans formule*; il propose alors l'explication suivante : « le rite primitif était unique; à un moment donné, il s'est dédoublé, les deux parties se sont trouvées séparées l'une de l'autre par une cérémonie distincte », la bénédiction de l'eau.

τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον· ἀλλὰ πανηγυρίζεις, ἐνδεδυμένος ἱμάτιον σωτηρίου⁸, Ἰησοῦν Χριστόν¹.

11. Ταῦτα ἐν τῷ ἐξωτερῷ ἐγένετο οἴκῳ. Θεοῦ δὲ θέλοντος, ὅταν ἐν ταῖς ἐξῆς μυσταγωγίαις εἰς τὰ ἄγια τῶν ἁγίων εἰσέλθωμεν, ἐκεῖ εἰσόμεθα τῶν αὐτόθι ἐπιτελουμένων τὰ σύμβολα.

Τῷ δὲ Θεῷ δόξα, κράτος, μεγαλωσύνη, σὺν Υἱῷ καὶ ἁγίῳ
5 Πνεύματι, εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων. Ἀμήν.

6-7 ἐκδεδυμένος... πανηγυρίζεις *om.* β || 8 Ἰησ. Χρ. : *inv.* α

- 11 1 ἐγένετο : γίνεται Β || 2-3 εἰσέλθωμεν : εἰσέλθης μὲν Α || 3 εἰσόμεθα : ὅψη Α οἰσόμεθα γ ἐσόμεθα Β || 4-5 Τῷ δὲ... Πνεύματι : ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν· μεθ' οὗ ἡ δόξα τῷ Πατρὶ σὺν τῷ ἁγίῳ Πνεύματι Α ὅτι δεδόξασται καὶ ἡγιασται τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος Β || 4 Θεῷ : Πατρὶ ἢ *add.* ΗΙ || Πνεύματι : νῦν καὶ αἰεὶ καὶ *add.* Β || 5 εἰς τοὺς αἰῶνας : πρὸ παντὸς τοῦ αἰῶνος β.

s. Cf. *Is.*, 61, 10. || *t.* Cf. *Rom.*, 13, 14. *Gal.*, 3, 27.

le vieil homme, mais tu célèbres la fête, ayant revêtu le vêtement de salut⁸, Jésus-Christ¹.

11. Voilà ce qui s'est passé dans l'édifice extérieur. S'il plaît à Dieu, quand dans nos entretiens mystagogiques suivants nous entrerons dans le Saint des Saints², nous connaissons alors les symboles des choses qui s'y accomplissent.

A Dieu gloire, puissance, magnificence, pour les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. DIDYME D'ALEXANDRIE, *De Trinitate*, L. II, c. 12 (PG 39, 680 A) : ἀνιόντες δὲ (ἐκ τῆς κολυμβήθρας), ἐνδυσόμεθ' αὖτε τὸν Σωτῆρα Χριστὸν στολὴν ἄφθαρτου.

2. Dans le *De Mysteriis*, 5 (*op. cit.*, p. 158), Ambroise utilise la même expression. Puisque les baptisés sont déjà entrés dans le baptistère au cours de la nuit pascale, il semble que la formule n'ait pas ici un sens local. Cyrille ferait plutôt allusion, en souvenir du « Saint des Saints », c'est-à-dire de la partie la plus intime du temple juif de Jérusalem, au cœur même du mystère baptismal, dont ses auditeurs vont connaître maintenant tout le sens.